

Spéciale Epidémie de COVID-19 / 13 mai 2020

Chères Fresnoises, chers Fresnois,

Cette semaine c'est avec le mot MERCI que je souhaite commencer mes informations. En effet, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles, soutenus par le Centre Socio Culturel et l'association des Doigts de Fée, qui ont œuvré sans relâche depuis 15 jours pour que l'opération « Un masque pour 1 Fresnois » prenne son envol afin que la distribution puisse commencer dès ce lundi 11 Mai 2020.

Je félicite et je dis BRAVO à toutes les participantes qui se sont mobilisées toute la journée de samedi, dans une ambiance conviviale pour prendre part au Challenge organisé pour dynamiser nos couturières. Cette opération aura été un grand succès pour notre ville, signe que la Solidarité existe toujours et qu'elle peut être porteuse de belles initiatives.

Certains commentaires concernant la distribution des masques sont une insulte envers cette démarche bénévole et solidaire et je condamne fermement ces propos qui sont choquants.

Enfin, j'attire l'attention de tous sur les modalités de distribution que vous trouverez ci-après et je souhaite rassurer ceux qui ne se seraient pas encore inscrits. Nos listings permettront de satisfaire tous les Fresnois à l'occasion de la distribution ces vendredi 15 et samedi 16 mai.

Vous l'aurez aussi constaté, en ce début de semaine la reprise de l'activité s'est effectuée pour une partie des services de la Mairie et pour les commerces de notre Ville. La Mairie a soutenu cette démarche avec la mise à disposition de kits comprenant des masques, du liquide hydro-alcoolique et des gants.

J'en appelle à votre vigilance : notre département est encore en zone rouge et le déconfinement est donc plus strict que dans les autres régions, notamment pour les parcs et les lieux de rencontre publics qui restent fermés. Le masque quant à lui, s'il n'est pas rendu obligatoire dans les espaces publics, est largement conseillé lorsque la distanciation sociale ne peut être respectée.

Restez donc très prudents pour votre santé et celle des autres. Prenez bien soin de vous

Valérie FORNIES
Maire de Fresnes-sur-Escaut

LES PERMANENCES DU MAIRE

Madame le Maire reprendra ses permanences le samedi matin, sous forme de prise de rendez-vous à partir du samedi 23 mai 2020. La possibilité d'avoir un entretien par téléphone est possible.
Pour obtenir un rendez-vous, merci d'appeler le secrétariat du Maire au 03 27 28 51 33.

ARRET DU COUVRE FEU

La mise en confinement avait motivé la prise d'un arrêté pour un couvre-feu entre 22h et 5h. Avec le déconfinement celui-ci est levé mais les contrôles de la police nationale vont se poursuivre.

EFFONDREMENT SUR LE PARVIS DU « QUARTIER »

Notre entrée de ville, aménagée dans le cadre de l'ANRU, a connu dimanche dernier un sinistre assez important avec l'affaissement d'une partie du chemin de promenade situé face au Centre des Arts Plastiques. Cette problématique, liée probablement à la chute d'une voûte d'un ancien puits de mine, fait actuellement l'objet d'expertises qui vont nous permettre de prendre les mesures nécessaires pour rétablir la circulation et la promenade.

Inutile d'être utopiste, nous savons que cela prendra un peu de temps. Dans l'immédiat, le secteur a été mis en sécurité et un arrêté interdit totalement l'accès à cet espace.

A l'ouverture des structures telles que le quARTier et le Musée de l'imprimerie TYPO ART, la circulation et les entrées seront revues pour assurer la sécurité des usagers.

POLLUTION DE L'ESCAUT

Interpellée sur le sujet, la Mairie a immédiatement pris contact avec SYMEA, structure porteuse du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Escaut), et avec Valenciennes Métropole.

Malheureusement, dans ce type de pollution il y a peu à faire. La nature doit reprendre ses droits. Nos amis belges ont essayé de récupérer les poissons vivants pour les mettre dans des espaces (affluents, bras morts, étangs...) non touchés. Cette démarche n'a pas vraiment été possible en France du fait du confinement et de l'absence d'information sur l'avancée de la pollution.

Un dépôt de plainte contre l'entreprise incriminée est en cours. Il permettra principalement d'avoir accès au dossier pour agir.

DISTRIBUTION DES MASQUES POUR LES FRESNOIS

La distribution des masques à domicile a commencé et se poursuivra jusqu'au jeudi 14 mai.

Vendredi 15 mai de 14h à 18h ou samedi 16 mai de 9h à 16h, vous pourrez venir chercher votre masque sur trois sites de distribution. Prenez soin de respecter votre lieu de distribution afin de faciliter l'organisation.

- POINT DE DISTRIBUTION N°1 : PARKING DU CIMETIÈRE - RUE LOUBRY

Rues concernées : Rue du Bateau Flamand, Rue Sadi Carnot, Lieu dit Champ du Moulin, Chemin du Pire, Chemin du Trowez, Rue Emile Zola, Rue Albert Patrisse, Rue Norbert Bourdon, Rue Georges Brassens, Rue des Coquelicots, Rue Jules Guesde, Rue Edgard Loubry, Rue Louis Aragon, Rue Jules Beaulieu, Rue Elsa Triolet, Rue Emile Tabary, Rue Lucien Barbier.

- POINT DE DISTRIBUTION N°2 : PMI DU TRIEU - PLACE BARBUSSE (TRIEU)

Rues concernées : Place Henri Barbusse, Rue du Bois, Rue Henri Durre, Place Henri Durre, Rue Louise Michel, Rue Jacques Renard, Rue Edouard Vaillant, Rue Arthur Ville, Rue Paul Eluard, Rue Salvador Allende, Rue Marcel Cachin, Rue Pablo Picasso, Rue du Clos des Lilas, Rue de la Liberté, Rue Victor Hugo, Rue des Déportés, Rue du Lutteau, Rue Jacques Prévert, Rue Benoit Monfroy, Rue des Cordiers, Rue Jacques Duclos, Rue Léon Gambetta, Cité Hardy, Chemin Mathias, Rue du Chemin Vert, Rue Jules Mousseron, Rue Marcel Paul, Rue Maximilien Robespierre, Cité Ballanger, Rue Du Sarteau.

- POINT DE DISTRIBUTION N°3 : SALLE DES FÊTES JEAN JAURÈS - RUE JEAN JAURÈS.

Rues concernées : Rue Jeanne d'Arc, Rue Etienne Bancel, Place du Chevalier de la Barre, Rue du Carnaval, Rue de la Gare, Rue Jean Jaurès, Rue Louis Pasteur, Rue Roger Salengro, Rue Jean Seguin, Rue Taffin, Chemin de la Carcasse, Rue Jacques Brel, Rue des Européens, Rue du Docteur Guery, Rue Jean Ferrat, Rue Etienne Bancel, Rue des Cygnes, Rue de L'Escaut, Rue Nelson Mandela, Rue de La Marine, Rue des Mouettes, Rue de La Paix, Rue du Rivage, Rue Ambroise Croizat, Avenue du 8 Mai 1945, Rue des Sarcelles, Rue du Marechal Soult, Rue Vieille Cite Soult, Square du 19 Mars 62, Rue des Tourterelles, Place Vaillant Couturier, Chemin des Vaucelles, Rue Voltaire, Rue Zamenhof, Rue du Marais, Rue Pierre Curie, Rue Ghesquiere, Résidence Molière, Rue des Verreries, Chemin du Halage, Rue de L'écluse, Ruelle Selvais, Allée de La Mine, Rue Claude Monet, Chemin Des Mazys.

RÉOUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX À PARTIR DU 11 MAI

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SERA PRIVILÉGIÉE COMME MODE D'ACCUEIL PRIORITAIRE

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, MERCI DE CONTACTER PAR TÉLÉPHONE LES SERVICES CONCERNÉS :

- Secrétariat général :	03 27 28 51 32 ou 33	mairie@fresnes-sur-escaut.fr
- Urbanisme / travaux :	03 27 28 51 47 ou 67	urbanisme@fresnes-sur-escaut.fr
- Etat-civil / élections :	03 27 28 51 54 ou 55	etatcivil@fresnes-sur-escaut.fr
- CCAS :	03 27 28 51 44 ou 45	ccas@fresnes-sur-escaut.fr
- Services Techniques :	03 27 28 51 22 ou 49	servicestechniques@fresnes-sur-escaut.fr

POUR LES AUTRES SERVICES OU DEMANDES, MERCI D'APPELER LE STANDARD AU 03 27 28 51 51